

# Compte rendu du 3eme Conseil d'école de Roux Tenon

Le 9 Juin 2015

## Présents :

**Corps enseignant** : J. Ayach, C. Brouzeng, S. Baudet, G. Ichoung-Thoé, C. Vargas, D. Lamouroux, B. Bichon, C. Nocerino, D. Cintract, N. Brilland, M. Roux, M. Kellal, M. Bigand, P. Rossignol et S. Cuq, A. Gaboriau et S. Gauthron.

**Représentants parents d'élèves** : S. Margerie (FCPE), S. Carado (FCPE), F. Vienne (FCPE), D. Chastagnier (FCPE), A. Benaïssa (Indépendants), E. Montredon (FCPE), L. Labbé (FCPE), D. Patin (FCPE), Y. Guy (FCPE), S. Tremeau (Indépendants), N. Collin (Indépendants), E. Brocas (Indépendants) et F. Salesse (indépendants).

**Elu mairie** : M. Victorien

**FCPE** : Les parents regrettent que le dernier CE de Roux-Tenon ait été programmé le même jour que la chorale de l'école maternelle Tenon, plusieurs parents étant concernés par les deux évènements.

## 1. Montée de classe de madame Lamouroux

Madame Lamouroux a suivi sa classe du CE1 vers leCE2. Le RASED avait trouvé sa classe difficile en CE1. La situation s'est nettement améliorée avec la montée de classe. Le principal intérêt a été le gain de temps au début de la deuxième année. D'ailleurs, les Inspecteurs sont favorables les montées pédagogiques.

Les représentants des parents d'élèves ont soulevé le problème des enfants difficiles. Les enseignants ont les moyens suivants pour contrer ces comportements :

- Demande d'aide aux RASED
- Discussions avec les parents
- Demande d'intervention de la psychologue scolaire

Mais si aucune solution n'a abouti, on ne peut pas exclure ces élèves, même quelques jours, en revanche on peut les changer d'école. On peut aussi les séparer lors du passage au niveau supérieur.

Mme Ayach signale que cette année les enseignants ont du faire face à plusieurs reprises à des enfants difficiles, et ont mené un travail pour résoudre les problèmes posés. La communication avec les parents de ces enfants n'est pas toujours aisée, ceux-ci ne prenant pas forcément la mesure de la situation, ou ne comprenant pas que les comportements incriminés puissent poser problème.